

3 Les élèves du premier degré

Présentation

L'année scolaire 2008-2009 constitue une année de continuité dans la mise en place de l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire, qui a été engagée avec la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école et complétée par le plan de renforcement de la pratique des langues vivantes étrangères à l'école en février 2008.

En 2008-2009, 99,9 % des classes du secteur public accueillant des élèves de cycle III (CE2, CM1 et CM2) bénéficient d'un enseignement de langues vivantes, dont 99,7 % pour les CE2. S'agissant de l'enseignement privé sous contrat, ce taux de couverture s'établit à près de 94 % pour le cycle III. Le principal effort porte sur le CE2, dont la couverture, pour les écoles publiques, est presque totale (contre 81 % des classes en 2004-2005, 71 % en 2003-2004, et 56 % à la rentrée 2002).

L'anglais est la langue la plus étudiée à l'école en cycle III, puisque 87,7 % des classes du secteur public bénéficient de l'enseignement de cette langue. L'allemand, malgré une légère baisse, maintient sa place de deuxième langue la plus étudiée à l'école avec 10,8 % des groupes.

Dans le secteur privé, la part de l'anglais reste plus importante que dans le secteur public, à 92,2 % des groupes, la part de l'enseignement de l'allemand est à 9 %.

Définitions

■ **Champ de l'enquête.** Les données recueillies auprès des inspections académiques en 2008-2009, comme lors des années précédentes, concernent l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales dans les niveaux de l'école élémentaire, tel qu'il est régi par les nouveaux programmes de juin 2008 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. Tous les dispositifs préexistants (initiation, sensibilisation) sont exclus de cette enquête qui porte sur l'enseignement d'une langue vivante dans le cadre des programmes.

Source : Direction générale de l'enseignement scolaire, DGESCO, ministère de l'Éducation nationale.

[1] Évolution de la proportion de classes accueillant des élèves de cycle III bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes (%) (France métropolitaine + DOM)

	Public		Privé sous contrat	
	Cycle III	dont CE2	Cycle III	dont CE2
2001-2002	71,9	24,7	71,9	22,8
2002-2003	83,8	55,7	80,9	59,6
2003-2004	89,6	70,6	89,8	73,8
2004-2005	93,3	81,0	85,5	61,1
2005-2006	97,5	92,9	88,5	81,2
2006-2007	98,5	97,5	91,0	87,2
2007-2008	99,3	99,0	94,1	92,2
2008-2009	99,9	99,7	94,0	92,2

[2] Évolution de la proportion des groupes d'élèves de cycle III selon la langue enseignée (%) (France métropolitaine + DOM)

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
Public						
2001-2002	18,6	76,4	0,1	2,0	1,1	0,2
2002-2003	16,4	78,6	0,1	2,2	1,3	0,3
2003-2004	15,1	79,6	0,2	2,4	1,0	0,2
2004-2005	11,5	81,6	0,1	2,0	1,1	0,3
2005-2006	13,1	82,6	0,1	2,3	1,1	0,3
2006-2007	10,6	86,0	0,2	1,8	0,9	0,2
2007-2008	11,3	87,3	-	1,7	1,0	0,2
2008-2009	10,8	87,7	0,0	1,6	0,9	0,2
Privé sous contrat						
2007-2008	7,2	94,0	0,1	1,8	0,4	0,0
2008-2009	9,0	92,2	0,0	1,8	0,3	0,1